

Rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

Chiffres clés 2022





SOMMAIRE



Présentation générale



Équipements



Organisation



Fréquence de collecte



Déchèteries



Indicateurs techniques



Flux et tonnages annuels



Traitement et valorisation



Indicateurs économiques et financiers

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Territoire d'une superficie de 604 km² avec ses 107 km de côtes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), comptabilise 83 661 habitants permanents au 1er janvier 2022 (population municipale Insee) et une population DGF de 121 188 habitants. Parmi les 33 communes qui constituent le territoire, 15 ont plus de 2 000 habitants, 1 de plus de 15 000 habitants et 22 sont situées sur le littoral Atlantique, l'Estuaire de la Gironde ou l'Estuaire de la Seudre. Territoire très touristique, 115 établissements d'hôtellerie de plein air (HPA) sont répertoriés. La population présente sur le territoire peut tripler en juillet-août et atteindre plus de 200 000 personnes



Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (collecte en porte à porte et en apport volontaire, déchèteries) est assuré

par la CARA.

Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés «après tri» est une compétence déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), créé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2004.

Le SIL, dont le siège est à Rochefort, a pour mission de traiter et valoriser les ordures ménagères résiduelles et les déchets végétaux de près de 200 000 habitants, soit 1/3 de la population de Charente-Maritime. Il regroupe 4 collectivités territoriales partenaires.



Élus & agents du Pôle Écologie Urbaine



1 vice-président 1 conseillère déléguée



1 commission Prévention et Valorisation des déchets regroupant 1 représentant de chacune des 33 communes



Le pôle écologie urbaine, composé de 41 agents dont 24 agents de déchèteries

Ordures ménagères



Ménages 63 569 bacs



Hôtellerie de Plein Air 1 431 bacs

67 900 bacs



Professionnels 2 900 bacs pucés



Professionnels 32 colonnes enterrées en accès par badge

Emballages recyclables



Ménages 61 871 bacs



Hôtellerie de Plein Air 1 522 bacs

65 253 bacs



Professionnels 1 860 bacs



Ménages 12 colonnes aériennes

Verre



566 colonnes aériennes



23 colonnes enterrées

Déchets verts



Sacs biodégradables



Fagots

Cartons de commerçants



Cartons pliés





6 déchèteries particuliers, 1 déchèterie professionnels, 1 pôle de deux déchèteries (particuliers et professionnels)



EQUIPEMENTS

l'entretien est à la charge de la CARA.

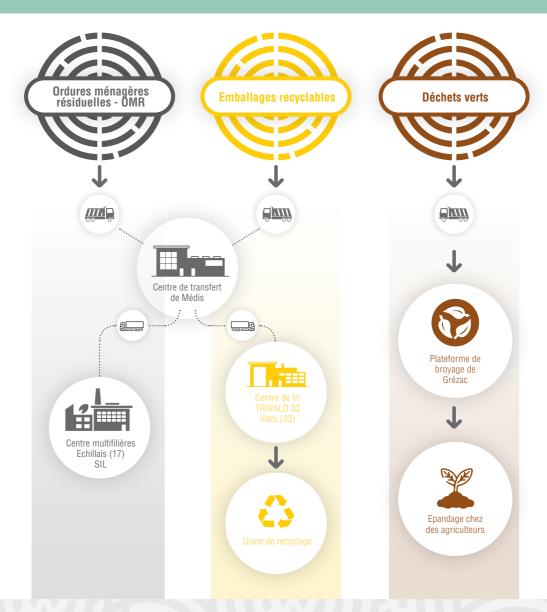
La distribution et la réparation des bacs sont assurées



ORGANISATION

Les collectes en porte à porte des ordures ménagères emballages recyclables et déchets verts ainsi que la collecte des colonnes à verre sont assurées en prestation de service (PAPREC-Centre d'exploitation de Royan).

La collecte en porte à porte des cartons des commerçants est assurée par IEPR (Initiative Emploi en Pays Royannais), structure d'insertion professionnelle.





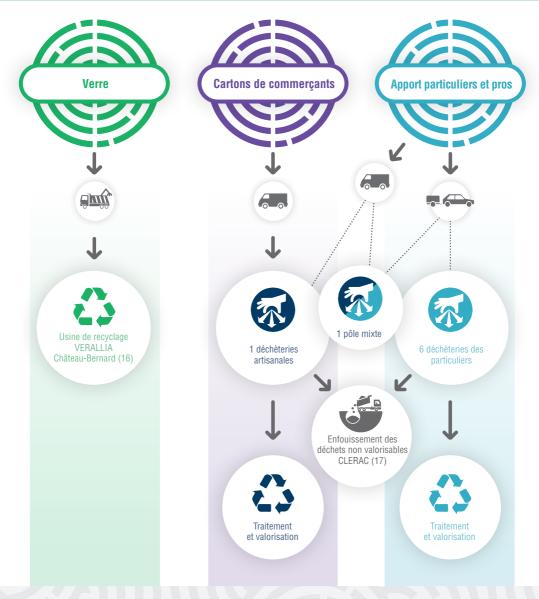
787 892 km ont été parcourus en 2022, dont :

189 268 km pour les emballages recyclables

59 975 km nour les déchets verts

53 965 Km pour les cartons

44 950 km pour le verre



FRÉQUENCE DE COLLECTE

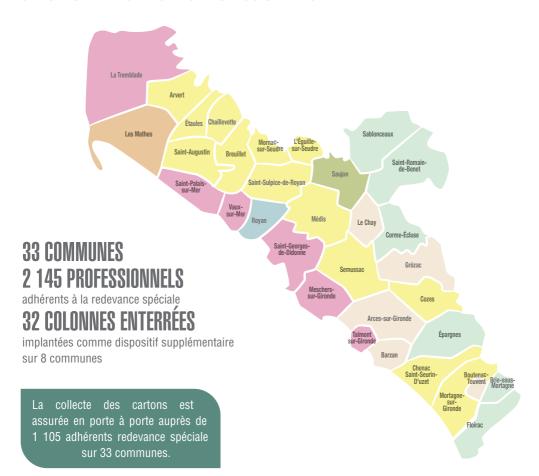
ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :



GROUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D
1	20 529	2		C2			C3		(C4	C3		C2	
2	17 595	5		C1			C2		(23	C2		C1	
3	36 589	15		C1				C	2				C1	
4	3 167	5			С	1			(02		С	1	
5	5 781	6						(01					

Cx = collecte x fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELS :



GROUPE DE COMMUNES	NB D'ADHÉ- Rents RS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	Α	M	J	J	A	S	0	N	D
1	639	1		C3			C4		(C5	C	4	С	3
2	95	1		C2			C3		(C5	C	3	С	2
3	656	6		C2			C3		(C4	C	3	С	2
4	156	1		C2					C3				С	2
5	485	13		C1					C2				С	:1
6	32	5			С	1			(02		С	1	
7	82	6						C	71					

Cx = collecte x fois par semaine

EMBALLAGES RECYCLABLES:



GROUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	TOUTE L'ANNÉE
1	74 893	22	C1
2	8 768	11	C0,5

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHETS VERTS:



GROUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D
1	7 670	5	C0,5											
2	54 630	10	C0,5 C1 C0,5											
3	21 361	18					PAS	DEC	OLLI	ECTE				

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHÈTERIES



Haut de quai : Régie et prestation de service **Bas de quai :** Prestations de service

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

ARCES-SUR-GIRONDE

BRIE-SOUS-MORTAGNE

CHAILLEVETTE

GREZAC

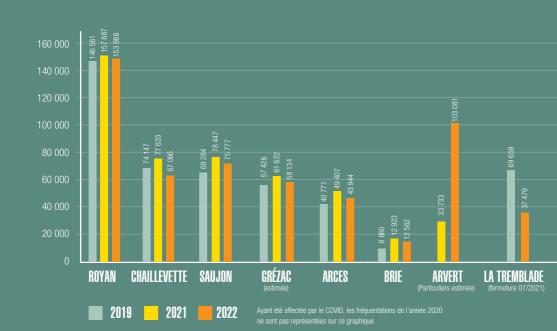
ARVERT

ROYAN

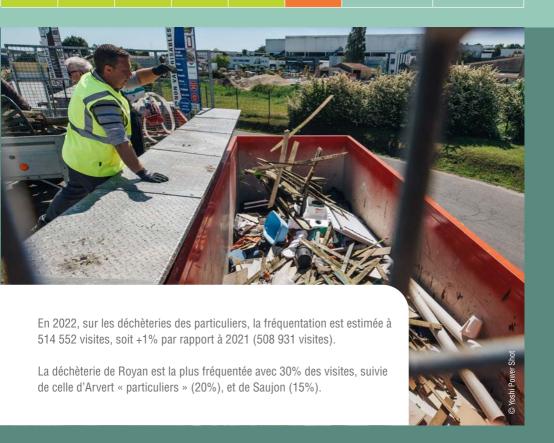
SAUJON

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

FRÉQUENTATION :



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	OUVE	RTURE	
	FERMÉ							
		FERMÉ	FERMÉ					
	FERMÉ							
			FERMÉ			9h - 12h30	14h - 17h15	
			FERMÉ					
			FERMÉ					
					FERMÉ	8h - 12h	14h - 17h30	



INDICATEURS TECHNIQUES



FLUX ET TONNAGES ANNUELS



de déchets collectés (hors déchèteries) sur le territoire, soit 535 kg / habitant



Ordures ménagères

28 772 tonnes 344 Kg/Hab

2021 : 354 kg/hab 2020 : 343 kg/hab 2019 : 356 kg/hab 2010 : 416 kg/hab





Emballages

6 974 tonnes 83 Kg/Hab

2021 : 85 kg/hab 2020 : 76 kg/hab 2019 : 78 kg/hab 2010 : 80 kg/hab





Verre

6 001 tonnes 72 Kg/Hab

2021 : 72 kg/hab 2020 : 66 kg/hab 2019 : 67 kg/hab 2010 : 59 kg/hab

14 %



Déchets

2 436 tonnes 29 Kg/Hab

2021 : 32 kg/hab 2020 : 29 kg/hab 2019 : 29 kg/hab 2010 : 67 kg/hab





Cartons

535 tonnes 6 Kg/Hab

2021 : 6 kg/hab 2020 : 5 kg/hab 2019 : 6 kg/hab 2010 : 4 kg/hab

1 %

Sur les 28 772 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées :

- 2 362 tonnes proviennent des établissements d'Hôtellerie de Plein Air (HPA), représentant ainsi près de 8% du tonnage global d'ordures ménagères
- 357 tonnes proviennent des colonnes enterrées réservées aux professionnels (essentiellement les métiers de bouche)

Entre 2021 et 2022 : le tonnage de déchets (hors déchèteries) a baissé de près de 976 tonnes (-2.1%). Rapporté au nombre d'habitants, le ratio de collecte passe de 549 kg/habitant en 2021 à 535 kg/habitant en 2022 (-2.7%).

Sur la période 2010-2022 : le périmètre de la CARA a évolué en intégrant 3 communes le 1er janvier 2013, soit près de 4 000 habitants complémentaires. Sur la même période, la population a augmenté de 10 557 habitants, soit +14.4%. En comparaison entre 2010 et 2022, le tonnage global (hors déchèteries) fait état d'une légère baisse (- 1 023 tonnes, -2.2%). Cependant ramené à la population, l'évolution à la baisse devient significative avec un ratio de collecte de 626 kg/habitant en 2010 contre 535 kg/habitant en 2022 (-91 kg/habitant ; -14.6 %).

Plus en détail sur les évolutions 2010-2022 :

- La part de déchets collectés sélectivement (emballages et verre) est passée de 22,2% en 2010 à 29% en 2022, avec une hausse des emballages de 1 132 tonnes (+19.4%) et une hausse de 1 668 tonnes pour le verre (+38.5%).
- Le service de collecte des déchets verts en porte à porte est de moins en moins utilisé : le tonnage a chuté de 2 460 tonnes (-50.2%)

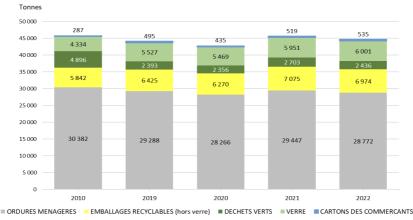
FAITS MARQUANTS:

Une nouvelle feuille de route stratégique de la politique de prévention et de gestion des déchets pour les 5 à 10 ans à venir a été adoptée lors de la séance du conseil communautaire du 18 juillet 2022. Parmi les axes majeurs d'évolution, les élus communautaires souhaitent donner la priorité aux actions en faveur de la prévention des déchets et accompagner les changements de pratiques par une communication soutenue.

entre 2010 et 2022.

- La part d'ordures ménagères est passée de 66% en 2010 à 64% en 2022. Cependant, les tonnages ont baissé de 1 610 tonnes (-5.3%) comparativement entre les 2 années de référence.
- En tenant compte de l'augmentation de la population, le ratio de collecte a baissé pour les ordures ménagères (-72 kg/hab; - 17.2%), les déchets verts (-59 kg/hab; - 69.6%).
- À contrario, le ratio de collecte a augmenté pour les emballages (+3 kg/hab; 4.3%), le verre (+12 kg/ hab; 21.0%) ainsi que les cartons des commerçants (+2 kg/hab;63%).

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS (HORS DÉCHÈTERIES) :





de déchets collectés en déchèteries, soit 444 kg/habitant. Ils représentent 45% du tonnage total collecté sur le territoire



4 flux constituent à eux seuls 85% des tonnages réceptionnés en déchèteries :



32%



23%

22%



8%

Déchets verts

11 698 tonnes 140 kg/hab

2021 : 162 kg/hab 2020 : 138 kg/hab 2019 : 156 kg/hab 2010 : 171kg/hab

Gravats

8 592 tonnes 103 kg/hab

2021 : 123 kg/hab 2020 : 100 kg/hab 2019 : 121 kg/hab 2010 : 126 kg/hab

Déchets non valorisables

7 987 tonnes 96 kg/hab

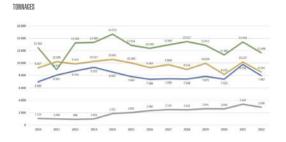
2021 : 118 kg/hab 2020 : 90 kg/hab 2019 : 95 kg/hab 2010 : 95kg/hab

Bois

2 938 tonnes 35 kg/hab

2021 : 41 kg/hab 2020 : 32 kg/hab 2019 : 32 kg/hab 2010 : 15 kg/hab

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES En déchèteries :



Les quatre principaux flux représentent 31 214 tonnes, soit une baisse de 5 700 tonnes (- 15.4%) par rapport à 2021. Cette baisse significative pourrait s'expliquer, d'une part, par un retour à une dynamique normale suite aux effets de la crise sanitaire constatés en 2021(°).

D'autre part, une baisse significative des déchets de gravats déposés à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice de Royan (-1 220T par rapport à 2021 soit -41% pour le flux de gravats) traduisant pour partie une modification de pratiques d'apporteurs tiers réorientant leurs flux directement vers les sites de traitement locaux.

C) Pour mémoire, un report d'activités avait été constaté en 2021 générant une augmentation significative de l'ensemble des gisements de déchets collectés sur le territoire et notamment ceux générés en déchèterie.

ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX CONFONDUS EN DÉCHÈTERIES :

Entre 2021 et 2022 :

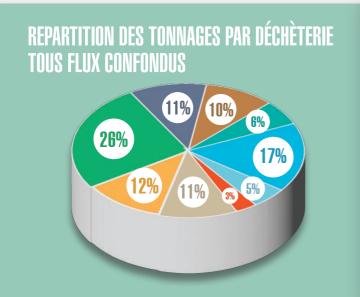
Le tonnage global a baissé de 5 248 tonnes (-12.4%). Ramené à la population, le ratio est passé de 509 kg/hab en 2021 à 444 kg/hab en 2021, soit - 65 kg/hab (-12.8%). Les apports en déchèteries des particuliers représentent 85% et les 15% restants concernent les apports dans les déchèteries artisanales.

Pour la période 2010-2022 :

Le tonnage de déchets apportés en déchèteries (particuliers et artisanales) a augmenté de 4 957 tonnes, soit une hausse de 15.4% sur la période. Rapporté à la population ; le ratio est passé de 440 kg/hab en 2010 à 444 kg/hab en 2022, soit + 4 kg/hab (+0.9 %).

TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIE

	TONNES 2021	TONNES 2022	Ratio kg/hab
DEA	1 656	2 278	27,23
Cartons	1 216	1 228	14,67
Ferrailles	1 314	1 101	13,16
DEEE	882	830	9,92
Textiles	148	176	2,10
Déchets diffus spécifiques (DDS)	102	102	1,22
DDS hors fillières	68	59	0,70
Plâtres	-	53	0,63
Batteries	17	21	0,25
Huiles minérales	25	20	0,24
Huiles végétales	12	11	0,13
Autres flux	16,13	28	0,34





BILAN DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CARA - 2022 :

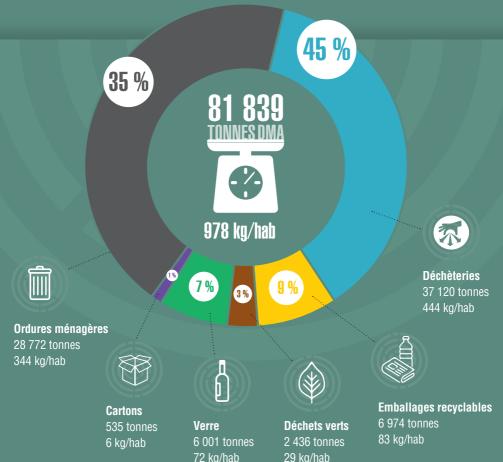


Entre 2020 et 2022 :

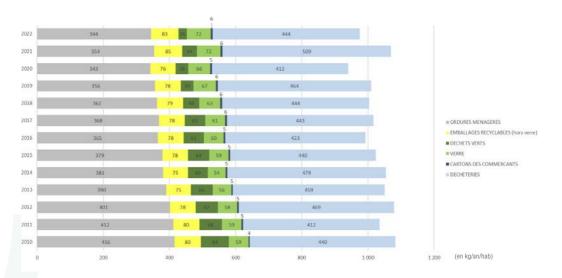
Les DMA ont baissé de 6 224 tonnes (-7.1%). Ramené à la population le ratio de production de DMA est passé de 1 059 kg/hab à 978 kg/hab (-81 kg/hab, -7.7%).

Pour la période 2010-2022 :

Les DMA ont augmenté de 3 934 tonnes (+ 5.1%). Ramené à la population, le ratio de production de DMA affiche une baisse passant de 1 066 kg/hab en 2010 à 978 kg/hab en 2022 (- 88 kg/hab, - 8.3%).



ÉVOLUTION DES RATIOS DE PRODUCTION (En Kg/an/hab) DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS





TRAITEMENT ET VALORISATION

Les ordures ménagères sont transportées depuis le centre de transfert de Médis au Centre Multifilières de Valorisation des Déchets d'Échillais (17 – Gestion SIL) pour y être traitées par incinération après un procédé de stabilisation des matières organiques résiduelles. L'incinération est couplée à une chaudière permettant la production de vapeur alimentant un réseau de chaleur d'une part et la production d'électricité d'autre part.

Les déchets verts sont déposés sur la plateforme de broyage pour être transformés en vue d'un retour au sol. (Grézac-17) / Gestion SIL – Loca Recuper



Les emballages recyclables issus des bacs jaunes des foyers de la CARA sont transportés depuis le centre de transfert de Médis au centre de tri de nouvelle génération « TRIVALO 33 » de PAPREC situé à Illats (33).

Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.

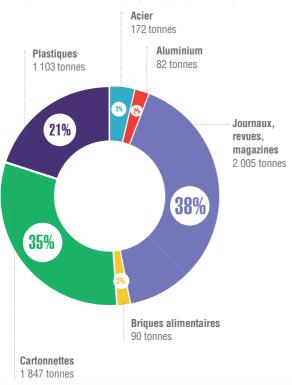
Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.

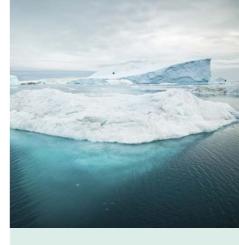


Illats (33) - Gestion COVED (PAPREC)

	Matériaux	Tonnes	Valorisation
	Verre	6 001	13 334 222 nouvelles bouteilles
	Papiers	2 005	13 127 273 journaux quotidiens
	Cartonettes	1 847	6 931 791 boîtes à chaussures
	Plastiques	1 103	209 040 couettes + 454 962 arrosoirs
	Acier	172	2 236 lave-vaisselle
	Aluminium	82	24 026 cadres de vélo
-	Briques alimentaires	90	692 280 rouleaux de papier toilette

LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTS Flux d'emballages recyclables :



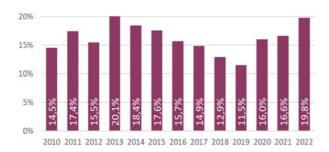


Bénéfices environnementaux

Grâce au geste de tri des habitants de la CARA, le recyclage des emballages plastiques a permis une économie énergétique équivalente à un trajet en voiture d'environ 21 925 000 km.



ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS :



Les quantités d'emballages recyclables collectées sont restées relativement stables entre 2021 et 2022 (- 101 tonnes ; -1.4%). Cependant, une dégradation de la qualité du flux a été constatée avec une évolution du taux de refus de tri de 16.6% en 2021 à 19.8% en 2022.

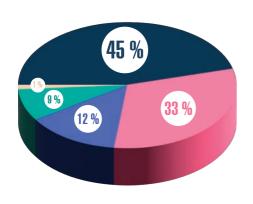
INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

Nature de la prestation	Début	Titulaire	Durée
Fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte	29/10/2018	SSI SCHAEFFER	4 ans
Collecte des déchets ménagers et assimilés	01/10/2017	PAPREC	75 mois
Collecte et transport du verre	16/06/2019	PAPREC	4 ans
Collecte des colonnes aériennes des emballages ménagers recyclables sur les déchèteries des particuliers	01/01/2021	PAPREC	1 an
Exploitation du centre de transfert de Médis et transport des déchets vers les sites de traitement	01/06/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective	01/01/2021	PAPREC	4 ans
Fourniture, enlèvement des contenants et transport du bois, déchets verts, gravats et déchets non valorisables issus des déchèteries	02/03/2020	PAPREC	4 ans
Traitement et valorisation du bois	01/04/2020	ECO TRANSFORMATION	4 ans
Traitement et valorisation des gravats	01/04/2020	CMGO	4 ans
Traitement des déchets non valorisables	01/04/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation du carton	01/04/2020	PAPREC	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation des ferrailles	01/04/2020	DECONS	4 ans
Collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels	02/01/2021	INITIATIVE EMPLOI	4 an
Accueil et information sur les déchèteries des particuliers	02/01/2021	PAYS ROYANNAIS	T UII
Collecte des déchets dangeureux spécifiques sur les déchèteries (hors ECODDS)	01/01/2022	SIAP	3 mois
201000 200 200 4411g04104X 0p00111q400 441 100 400110101100 (11010 E00DD0)	01/03/2022	CHIMIREC	3 ans

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES :

F.1.	Monta	nt annuels	des presi	ations K€ 1	TC		Évolution 20	022 vs 2021		
Echéance		2022		20	21	K	. €	Pource	entage	
28/10/2022	:	213,19		202,60		10	,59	5,2	2%	
	OM ménages	2 948,99		2 801,25		147,74		5,3%		
	OM pros	1 159,31		1 098,00		61,31		5,6%		
31/12/2023	OM HPA	349,18	6 570,32	331,68	6 237,92	17,50	332,40	5,3%	5,3%	
	Recyclables	1 606,95		1 526,44		80,51		5,3%		
	Déchets verts	505,89		480,55		24,34		5,3%		
15/06/2023		598,28		549	19,45		,83	8,9%		
31/12/2020	29,04		20	,57	8,	47	41,2%			
31/05/2024	Exploitation	131,00	412,15	116,85	361,78	14,15	50,37	12,1%	13,9%	
31/05/2024	Transport	281,15	412,15	244,93	301,78	36,22	50,37	14,8%	13,9%	
	Tri / conditionnement	1 313,13	1 400 00	1 219,27	1 050 14	93,86	140.55	10,4%		
31/12/2024	Transport Traitement des refus	179,56	1 492,69	132,87	1 352,14	46,69	140,55			
01/03/2024	1	599,64		1 739,70		-140,06		-8,1%		
31/03/2024		172,73		183,54		-10),81	-5,9%		
31/03/2024		97,33		104	1,83	-7	,50	-7,5	2%	
31/03/2024	1	064,04		1 117,03		-52	2,99	-4,7%		
31/03/2024	4	467,48		426	5,11	41	,37	9,7	7%	
31/03/2024		60,08		64	,13	-4	,05	-6,	3%	
01/01/0005	162,81			162	2,00	0,	81	0,5	5%	
01/01/2025	173,09			160),33	12	,76	8%		
30/04/2022	13,41 65,12		E4 00		10	,32	05	70/		
28/02/2025	51,71	63	J, 1Z	51,80		13	,32	25,7%		
TOTAL	13	177,99		12 73	33,93	444	l,06	0,8	6%	

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

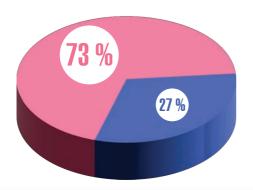


Dépenses de fonctionnement

(21,9 millions €)



- COLLECTE EN PORTE À PORTE 7 108 887 €
- COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE 2 637 240 €
- GESTION ADMINISTRATIVE
- OPÉRATION D'ORDRE 258 442 €

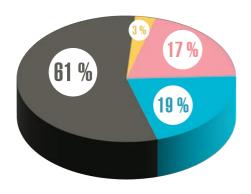


Collectes

(9,7 millions €)







Traitement

(9,9 millions €)







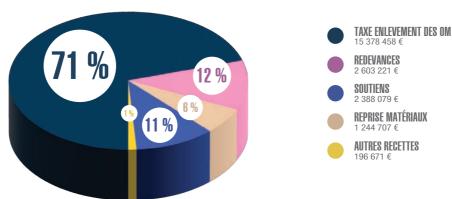
DÉCHÈTERIES 1 880 116 €

	2022
Postes	Dépenses réalisées
Collecte	7 108 887 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés	4 745 759 €
Collecte sélective	1 673 764 €
Collecte des déchets verts	526 667 €
Colonnes enterrées	132 112 €
Entretien conteneurs	30 585 €
Apport volontaire	2 637 240 €
Exploitation déchèteries artisanales	317 835 €
Exploitation déchèteries des particuliers	1 671 996 €
Colonnes à verre	640 518 €
Entretien centre d'enfouissement technique	6 891 €
Traitement	9 930 061 €
SIL (Ordures ménagères)	6 049 149 €
SIL (Déchets verts)	325 656 €
SIL (Collecte sélective)	1 675 140 €
Déchets non valorisables	1 039 425 €
Ferrailles	60 727 €
Gravats	101 331 €
Cartons	455 954 €
Bois	171 769 €
Huiles minérales / déchets dangereux	50 909 €
Gestion administrative	1 918 943 €
Frais de gestion du personnel	1 639 210 €
Dépenses administratives du service	230 499 €
Communication	37 987 €
Autres dépenses	11 248 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 442 €
TOTAL GÉNÉRAL	21 853 573 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

(21,8 millions €)



	2022
Postes	Recettes réalisées
Taxe enlèvement des ordures ménagères	15 378 458 €
Redevances	2 603 221 €
RS professionnels & administrations	1 499 094 €
RS Hôtellerie de plein air	633 044 €
Déchèteries artisanales	471 083 €
Reprise de matériaux	1 244 707 €
Soutiens éco-organismes	2 388 079 €
Régularisation cotisation SIL	0 €
Autres recettes	196 671 €
Opérations d'ordre	0 €
TOTAL GÉNÉRAL	21 811 137 €

PENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :			
I LINOLO LI IILOLITLO D INVLOTIOCLINILINI .	2022		
DÉPENSES			
Opérations	Réalisations		
Acquisition de conteneurs OM & CS	269 676 €		
Acquisition de conteneurs à verre	33 965 €		
Centre de transfert Médis	10 593 €		
Déchèteries des particuliers	44 717 €		
Pôle déchèterie mixte	48 659 €		
Déchèterie artisanale de St-Sulpice-de-Royan	397 €		
Matériel informatique	3 960 €		
Matériels de transport	24 423 €		
Matériels divers	721 €		
TOTAL	437 111 €		
RECETTES			
Subvention pôle déchèterie mixte	117 193 €		
FCTVA	51 842 €		
Autres	13 209 €		
Opérations d'ordre	258 442 €		
TOTAL	440 687 €		

RÉSULTATS :

	Exécution budgétaire				
	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Résultat exercice		
Fonctionnement	21 811 137,11 €	21 853 572,61 €	-42,435,50 €		
Investissement	440 686,64 €	437 110,95 €	3 575,69 €		
TOTAUX	22 251 823,75 €	22 290 683,56 €	- 38 859,81 €		

	Résultats					
	Résultat antérieur	Resultat cumulé	Restes à réaliser		Solde	
		Dépenses	Dépenses	Recettes	Sulue	
Fonctionnement	5 613 523,40 €	5 571 087,90 €	120 644,60 €	0,00 €	5 450 443,30 €	
Investissement	257 633,94 €	261 209,63 €	140 696,88 €	0,00€	120 512,75 €	
TOTAUX	5 871 157,34 €	5 832 297,53 €	261 341,48 €	0,00 €	5 570 956,05 €	

FINANCEMENT DU SERVICE :

Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Pour la prise en charge des déchets assimilés, la CARA a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale (RS). Le calcul du montant annuel de la RS est le suivant :

Pour les conteneurs individuels pucés : (Nombre de levées x litrage x tarif au litre) – (montant de la TEOM)

Pour les colonnes enterrées : (Nombre d'ouvertures du tambour x litrage du tambour (100, 80 ou 50 litres) x tarif au litre) − (montant de la TEOM). Le tarif au litre, révisé annuellement, a été fixé à 0.0278€ TTC/litre pour l'année 2022.

Instituée par délibération du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le tarif voté pour l'année 2022 a été défini à 267,80 €TTC/tonne.

Les dépôts sur les déchèteries artisanales sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

REDEVANCE DECHÈTERIE ARTISANALE:

Matériaux	Tarifs 2021	Tarifs 2022	
Déchets non valorisables	192,00 (€ TTC/tonne)	209,00 (€ TTC/tonne)	
Déchets verts	85,00 (€ TTC/tonne)	69,40 (€ TTC/tonne)	
Gravats	36,70 (€ TTC/tonne)	36,70 (€ TTC/tonne)	
Bois	98,00 (€ TTC/tonne)	81,60 (€ TTC/tonne)	
Carton	67,80 (€ TTC/tonne)	51,00 (€ TTC/tonne)	
Emballages vides souillés (Produits dangeureux)	1,80 (€ TTC/bidon)	1,86 (€ TTC/bidon)	
Plâtres	106,70 (€ TTC/tonne)	106,70 (€ TTC/tonne)	
Pneus (Hors fillière REP «ALIAPUR»)	264,00 (€ TTC/bidon)	275,00 (€ TTC/bidon)	

GLOSSAIRE

CS

Collecte Sélective

DDS

Déchets Diffus Spécifiques.

« Déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessite un traitement spécifique – auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). »

DEEE

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DEA

Déchets d'Eléments d'Ameublement

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés (Déchets ménagers + Déchets non-ménagers) y compris les gravats de déchèteries

EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages et journaux, revues et magazines

HPA

Hôtellerie de Plein Air

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles.

« Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives. »

RS

Redevance Spéciale

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères





COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE PÔLE ECOLOGIE URBAINE

107 avenue de Rochefort 17201 ROYAN Cedex Tel : 05 46 39 64 64

Accueil du lundi au vendredi de 8h45-12h30 et de 13h45 à 17h00 service-dechets@agglo-royan.fr service-decheteries@agglo-royan.fr www.agglo-royan.fr